



Comment Israël soutien le Maroc contre l'Algérie p.4

L'EX-PRÉSIDENT EST MORT

CE QUE BOUTEFLIKA A LAISSÉ...

La nouvelle a vite fait le tour du monde: l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est décédé vendredi à l'âge de 84 ans.

Le Président Abdelaziz Bouteflika avait quitté le pouvoir le 2 avril 2019, au soir, suite à un mouvement populaire contre sa candidature à un 5^{ème} mandat et appelant à un renouveau dans le pays. On dit que l'ancien chef de l'Etat est resté dans sa résidence médicalisée de Zéralda, près d'Alger où il a rendu son dernier souffle. Il n'avait plus aucun lien avec le pouvoir dont il s'était d'ailleurs pratiquement éloigné depuis sa maladie en 2013.

Une vie politique commencée en 1956

p.2

© Photo : D.R.



ELECTIONS LOCALES ANTICIPÉES DU 27 NOVEMBRE PROCHAIN

Le RCD de Mohcine Bellabes opte pour le boycott

p.3



GUERRE DE LIBÉRATION
Le GPRC, un «grand» instrument de la victoire «finale» contre la France coloniale

p.3

Poissons morts au barrage de Boukourdane

Vers l'ouverture d'une enquête

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi a ordonné l'ouverture d'une enquête suite à la mort de grandes quantités de poissons au barrage Boukourdane (Tipasa) en raison de la baisse du niveau des eaux. Pour ce faire, une équipe de cadres du ministère se rend, samedi, sur les lieux afin de constater la catastrophe et lancer une enquête en vue de déterminer les causes et prendre les mesures nécessaires, a indiqué le ministre dans un communiqué publié sur sa page officielle «Facebook».

Révision des listes électorales

Plus de 164.000 nouveaux inscrits

Au total, 164.286 nouveaux électeurs ont été inscrits suite à la révision des listes électorales en prévision des élections locales du 27 novembre prochain, portant ainsi le nombre global du corps électoral à 24.589.475 électeurs, a affirmé le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi.

Accidents de la route

Sept décès et 341 blessés durant les dernières 48 heures

Sept (7) personnes ont trouvé la mort et 341 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan établi samedi par les services de la Protection civile. Les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Alger sont intervenus en outre, pour le repêchage d'un jeune homme âgé de 22 ans décédé noyé dans une retenue collinaire au domaine agricole Si Lakhdar dans la commune et daïra de Birtouta.

L'ex-Président est mort

Ce que Bouteflika a laissé...

La nouvelle a vite fait le tour du monde : l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est décédé vendredi à l'âge de 84 ans.

Le président Abdelaziz Bouteflika avait quitté le pouvoir le 2 avril 2019, au soir, suite à un mouvement populaire contre sa candidature à un 5^{ème} mandat et appelant à un renouveau dans le pays. On dit que l'ancien chef de l'Etat est resté dans sa résidence médicalisée de Zéralda, près d'Alger où il a rendu son dernier souffle. Il n'avait plus aucun lien avec le pouvoir dont il s'était d'ailleurs pratiquement éloigné depuis sa maladie en 2013. Hier, un communiqué de la Présidence de la République a fait savoir que le Président Abdelmadjid Tebboune a décidé «la mise en berne du drapeau national à travers le territoire national, pendant trois jours, à compter de ce samedi, suite à l'annonce du décès de l'ancien Président, le Moudjahid Abdelaziz Bouteflika». Des médias ont rappelé hier le dernier message de Abdelaziz Bouteflika au moment de sa démission, dans lequel il demandait aux Algériens «pardon à ceux, parmi les enfants de ma patrie, envers lesquels j'aurais, sans le vouloir, manqué à mon devoir en dépit de mon profond attachement à être au service de tous les Algériens et Algériennes, sans distinction ni exclusive». Il avait exprimé sa confiance dans l'avenir, convaincu que «le processus national ne s'arrêtera pas et que viendront ceux qui continueront sa conduite vers des horizons de progrès et de prospérité en accordant, et c'est mon vœu, une attention particulière aux jeunes et aux femmes pour leur permettre d'accéder aux fonctions politiques, parlementaires et administratives». Dans ce message d'adieu, il estimait avoir apporté sa contribution à ce que «l'Algérie ait amorcé le 21^e siècle en étant dans une situation meilleure» et il se félicitait «des progrès notables, réalisés dans tous les domaines». Parmi les objectifs, «réalisés», évoqués par Bouteflika dans son message, il y a, ce que l'on a appelé le processus de concorde civile, consacré le 16 septembre 1999 par un référendum qui a recueilli plus de 98% de suffrages favorables. Destinée à garantir le rétablissement de la paix et la stabilité dans le pays. Il engage une politique dite de «réconciliation nationale» qui a conduit, en septembre 2005, et conformément à sa promesse



Malgré les conseils insistants de ses proches qui le poussaient à mettre fin aux subventions des produits de première nécessité, Bouteflika n'a jamais osé y toucher. (Photo: DR)

électorale, à l'adoption par un référendum populaire, d'une charte de réconciliation nationale, plébiscitée par 80% des Algériens. La politique de réconciliation na-

tionale a été accompagnée, au plan extérieur, par un desserrement de l'étau international qui avait fini par isoler l'Algérie. Deuxième réalisation à laquelle

fait sans doute allusion Bouteflika dans son dernier message : la construction de logements, avec la promesse d'éradiquer l'habitat précaire, ceci dans le cadre d'un programme d'investissements publics, qualifié d'ambitieux, financé par les recettes d'exportation des hydrocarbures. La manne pétrolière a permis également à Bouteflika de préserver la paix sociale. Une partie des recettes des ventes des hydrocarbures est allée dans les transferts sociaux : subventions aux produits alimentaires de base, aux carburants et à l'électricité. Malgré les conseils insistants de ses proches qui le poussaient à mettre fin aux subventions des produits de première nécessité, Bouteflika n'a jamais osé y toucher. L'aisance financière acquise grâce aux recettes d'exportation des hydrocarbures a été en partie, recyclée dans la dépense publique. Des investissements publics élevés ont été engagés pour la réalisation d'infrastructures de transport : extension du réseau routier, réalisation de nouvelles gares routières, et surtout le projet autoroute Est-Ouest, emblématique de ces investissements publics. En avril 2013, frappé par un AVC, Bouteflika ne peut plus gouverner comme avant. Le laisser-aller s'installe. Une minorité en profite pour s'en mettre plus encore plein les poches. Elle tente de l'imposer dans un 5^{ème} mandat pour pouvoir continuer à profiter des avantages du pouvoir. Des manifestations populaires appuyées par l'Armée mettent fin à ce projet, en amenant Bouteflika à renoncer au 5^{ème} mandat et à démissionner, le 2 avril 2019.

L. A.

REPÈRE

Décès du Président Bouteflika

Mise en berne de l'emblème national pendant trois jours

L'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est décédé vendredi à l'âge de 84 ans, plus de deux ans après sa démission. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé la mise en berne de l'emblème national à travers le territoire national, pendant trois jours.

Vendredi soir, la Présidence de la République a annoncé, dans un communiqué, le décès de cet ancien chef de l'Etat qui a présidé aux destinées de l'Algérie pendant 20 ans.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé la mise en berne de l'emblème national à travers le territoire national, pendant trois jours, à compter d'hier.

Né le 2 mars 1937, le défunt Abdelaziz Bouteflika avait succédé en 1999 à Liamine Zeroual lors d'une présidentielle marquée par le retrait des six autres candidats.

Il a été réélu trois fois : en 2004, 2009 et 2014, soit une année après un accident vasculaire cérébral (AVC) qui l'avait affaibli physiquement. Dès son accession à la Présidence de la République, Bouteflika œuvra pour le rétablissement de la paix et la stabilité dans le pays. Il engage le processus de concorde civile, consacré, le 16 septembre 1999, par un référendum qui recueille plus de 98% de suffrages favorables.

Il fut à l'origine d'une politique dite de «réconciliation nationale» qui a conduit, en septembre 2005, et conformément à sa promesse électorale, à l'adoption par un référendum populaire, une charte de réconciliation nationale, plébiscitée par 80% des Algériens.

Selon des indications données par les médias, se référant à des proches de la famille, Abdelaziz Bouteflika sera inhumé au Carré des martyrs du cimetière d'El-Alia. L'enterrement aura lieu dimanche après la prière du «D'ohr», après un dernier hommage ouvert aux officiels et au public, au Palais du Peuple.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Elections locales anticipées du 27 novembre prochain

Le MSP et le Mouvement Ennahda y participeront

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri, et le Secrétaire général du Mouvement Ennahda, Yazid Benaïcha, ont annoncé, avant-hier vendredi, la participation de leurs formations politiques aux élections locales anticipées du 27 novembre prochain.

« Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) poursuivra son combat politique constructif en participant à ces élections locales (...) et ne ménagera aucun effort au service du pays », a indiqué Abderrezak Makri, soutenant qu'en dépit de la conjoncture actuelle qui prévaut dans le pays, le MSP ne cédera pas au désespoir et à la frustration politique.

C'était lors des travaux de la 20^{ème} Université du mouvement tenue sous le slogan « Elections locales : défis et enjeux ».

La participation aux échéances électorales, a estimé Yazid Benaïcha, est l'occasion pour les citoyens de contribuer d'une ma-



Le MSP poursuivra son combat politique constructif en participant à ces élections locales. (Photo : DR)

nière effective à l'élaboration des politiques et dans le processus de prise des décisions relatives à l'intérêt général.

« La pluralité politique ne veut pas dire la réalisation de la démocratie », a observé le Secrétaire général du Mouvement Ennahda, pour qui, la démocratie consiste à ne pas monopoliser le pouvoir et les richesses et à consacrer le principe d'égalité des chances et de mérite. Il s'exprimait lors des travaux de la session ordinaire du Conseil de

la choura de cette formation politique, tenue à Alger.

Exprimant sa disposition à participer au débat et au dialogue constructif avec toutes les parties pour concrétiser le consensus politique au service du pays, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP) a souligné la nécessité de faciliter l'action de tous les partis, d'accorder la chance à tout un chacun et d'organiser des élections libres, régulières et transparentes en luttant contre la fraude. Insis-

tant, au passage, sur l'impératif de lutter contre la corruption vu la disponibilité des compétences et des capacités pour réaliser la relance économique, jugeant nécessaire de lutter contre le marché parallèle, d'ouvrir l'investissement et d'accompagner les Petites et moyennes entreprises (PME) et de sensibiliser les citoyens à une participation massive aux prochaines élections locales.

Pour Yazid Benaïcha, le Secrétaire général du Mouvement Ennahda, cette participation à ce rendez-vous électoral du 27 novembre prochain, offre l'opportunité aux citoyens de jouer efficacement leur rôle dans la vie politique. « Le Mouvement Ennahda croit en le décollage économique et la réalisation du développement qui ne se concrétisent que par une évolution politique qui repose sur le consensus politique, la participation politique du peuple et l'édification d'institutions représentatives permettant d'opérer le changement », a-t-il dit, imputant, au passage, le phénomène d'abstention à la perte de confiance en les responsables et les partis politiques ainsi qu'à l'absence de programmes de sensibilisation et la baisse du niveau d'instruction.

R.M.

BRÈVE

Sahara occidental- Réfugiés

L'Algérie condamne l'attitude irresponsable du Maroc

L'Algérie a une fois encore condamné l'attitude irresponsable du Maroc, s'agissant du territoire non autonome du Sahara Occidental, qui tente « d'entacher » l'action du HCR et de ses opérations humanitaires au profit des réfugiés sahraouis.

Intervenant lors des débats de la 82^{ème} réunion du comité permanent du Programme du HCR à Genève, le représentant de la délégation algérienne a indiqué que « (ma délégation) condamne énergiquement l'attitude outragante de la délégation du Maroc qui, une fois de plus, tente d'instrumentaliser nos débats pour exhumer ses allégations mensongères, infondées et réitérées de manière obsessionnelle dans le seul objectif, vous l'auriez tous compris, d'entacher la crédibilité et le bien fondée de l'opération du HCR en Algérie ».

Le représentant algérien, qui a tenu à dénoncer les propos mensongers du chef de la délégation marocaine, s'agissant de la situation des réfugiés sahraouis, a invité le HCR « à communiquer sur la gestion des camps des réfugiés du Sahara occidental dans le respect des normes reconnues en la matière, et apporter un démenti ferme et catégorique à ces allégations qui portent atteinte, en premier lieu, à ses équipes sur le terrain et ses partenaires d'exécution présents dans ces camps de réfugiés depuis près d'un demi-siècle ».

Agence

Elections locales anticipées du 27 novembre prochain

Le RCD de Mohcine Bellabes opte pour le boycott

Le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD) n'ira pas aux élections locales anticipées du 27 novembre prochain. La décision a été prise, avant-hier vendredi, à la majorité absolue, par les membres du Conseil national réuni en session ordinaire sous la présidence de Mohcine Bellabes.

« Après un large débat, le RCD rejette cette énième farce électorale de la « Nouvelle Algérie » scotchée au rétroviseur, la peur au ventre et qui tourne le dos à sa jeunesse et hypothèque l'avenir du pays », note le Conseil national de cette formation politique dans ses résolutions rendues publiques, hier vendredi. Estimant qu'au-delà du caractère illégal de cette convocation qui s'appuie sur une ordonnance rendue caduque du fait de sa non-présentation, pour adoption, par les deux chambres du Parlement, rien ne justifie d'écourter le mandat de ces assemblées qui arrive à terme en octobre 2022.

La convocation par le chef de l'Etat du corps électoral pour des élections locales anticipées en pleine pandémie du Coronavirus (Covid-19) et surtout avec une quatrième vague annoncée dans une conjoncture où le taux de vaccination est l'un des plus faibles au monde, a, pour sa part,

indiqué le président du RCD dans son allocution d'ouverture, renseigne sur la préoccupation des dirigeants officiels quant à la santé des populations.

« Au-delà de l'absence des conditions d'une compétition électorale libre et transparente, le régime électoral promulgué par ordonnance du chef de l'Etat est devenu caduque en vertu de l'article 142 de la constitution qui stipule que le Président de la République soumet les ordonnances qu'il a prises à l'approbation de chacune des chambres du Parlement au début de sa prochaine session. Sont caduques les ordonnances non adoptées par le Parlement « a observé Mohcine Bellabes.

Il s'agit-là, a poursuivi le président du RCD, d'un abus de position et d'une atteinte caractérisée à une règle fondamentale édictée par la Constitution du pays et qui ainsi détruit le fondement de l'autorité de l'Etat. Ce qui rend, dit-il, l'organisation d'élections locales anticipées et la convocation du corps électoral, illégaux.

La même illégalité, a-t-il ajouté, caractérise le mandat de l'Assemblée nationale actuelle et risque de s'étendre au mandat des futurs Assemblées communales et

de wilaya si une décision n'est pas prise pour laisser le mandat en cours aller à son terme d'autant plus qu'aucune urgence déclarée n'est à signaler pour ce scrutin.

L'administration incarnée désormais par l'instance présidée par Chorfi, soutient le Conseil national de cette formation politique dans ses résolutions, ne recourt plus (ou peu) à la fraude électorale en aval du scrutin.

Mais, ont relevé les rédacteurs du document, en amont par le rejet de dossiers de candidats ou de listes sur de simples supposées présomptions dans une situation où la tutelle sur la justice est aggravée par la promulgation de lois qui restreignent encore plus les droits fondamentaux.

« Le RCD demeure plus que jamais aux côtés de ceux qui luttent pour l'avènement d'une transition qui restitue la parole au peuple algérien et aux cotés des centaines de prisonniers d'opinion et des victimes de l'arbitraire dont le dernier en date n'est autre que Yacine Merchiche, président du bureau régional de Batna et membre du Conseil national, interpellé à la veille d'une rencontre nationale importante du parti ».

Rabah Mokhtari

HISTOIRE

Guerre de libération

Le GPRA, un «grand» instrument de la victoire «finale» contre la France coloniale

Le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), proclamé le 19 septembre 1958, avait été le «grand instrument de la victoire finale» de l'Algérie combattante contre le colonisateur français, qui avait occupé le pays depuis 1830, a affirmé samedi le président de l'Association des anciens du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG), Daho Ould-Kablia. «Quoi qu'il en soit, l'Histoire finira par reconnaître le mérite de l'action du GPRA qui a été le grand instrument de la victoire finale» contre la France coloniale, a assuré M. Ould Kablia à l'APS, à l'occasion de la commémoration du 63^{ème} anniversaire de la création du GPRA. La création du GPRA représentait un «acte fondateur» d'un système de direction aux normes d'Etat avec son administration, ses missions régaliennes, ses règles de gestion et son budget au service d'un cap et d'un agenda. Il disposait de moyens de liaisons et de communication, avec sa presse, sa radio, ses services diplomatiques et représentations dans de nombreuses capitales et à l'ONU ainsi que des services de logistique et de sécurité. Pour M. Ould Kablia, son bilan, reconnu internationalement, est la somme des réalisations de chacun de ses membres et de leur service, ajoutant qu'il avait élargi la reconnaissance du combat légitime du peuple algérien, conforté sa représentativité dans les conférences, les forums et les débats régionaux, arabes, africains et internationaux, notamment à l'ONU. «Ses dirigeants (du GPRA) ont été reçus dans les plus grandes capitales. Il (GPRA) a neutralisé les tentatives de diversion et de division à l'intérieur et à l'extérieur, notamment sur les richesses du Sahara et isolé la France coloniale à l'ONU», a-t-il soutenu. Pour lui, le grand mérite également du GPRA avait été de construire et de mener un dossier de négociation, selon son propre agenda, avec «intelligence et fermeté» pour aboutir au résultat «le plus conforme aux exigences» de son objectif de liberté et de souveraineté. M. Ould Kablia a indiqué, toutefois, que le GPRA avait traversé de dures épreuves, puisque son parcours n'a pas été «toujours facile», en raison des «effets dévastateurs» d'une guerre menée de manière «barbare» par l'armée coloniale française contre le peuple algérien. Le GPRA a connu, a-t-il rappelé, des «tentatives de déstabilisation», notamment au plan intérieur, dues à des «dissensions» internes et des «malentendus» qui se sont accentués avec la proximité de la fin de l'épreuve de la Libération, sans oublier, a-t-il ajouté, les «manœuvres sournoises» des pays voisins avec leurs revendications territoriales. L'ancien ministre de l'Intérieur a relevé que le Conseil national de la révolution algérienne (CNRA) avait «presque toujours tranché avec autorité pour apaiser les tensions», mais cela «n'avait pas suffi dans le cadre de la grave crise qui avait opposé le GPRA à l'Etat-major général».

Agence

Adhésion à l'Union africaine, ONG et espionnage

Comment Israël soutient le Maroc contre l'Algérie

« Israël devrait largement remercier le Maroc pour sa victoire contre les ennemis arabes pendant la guerre des Six Jours de 1967, selon les révélations d'un ancien chef des renseignements militaires israéliens », écrivait déjà en le journal israélien « The Times Of Israel ».

Le roi Hassan II a fourni des enregistrements top secrets des discussions entre les dirigeants arabes avant la guerre, dit l'ancien chef des renseignements militaires, le général Shlomo Gazit, cité au quotidien « Yedioth Ahromot », et cité par « The Times Of Israel ». Le Maroc espionnait donc les Arabes au profit d'Israël, et l'Etat soutient Rabat pour espionner l'Algérie. La reconnaissance illégale par l'Amérique de Donald Trump de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, en contrepartie de la normalisation des relations diplomatiques entre le Maroc et Israël n'est donc pas le seul deal conclu entre l'Etat hébreu et Rabat.

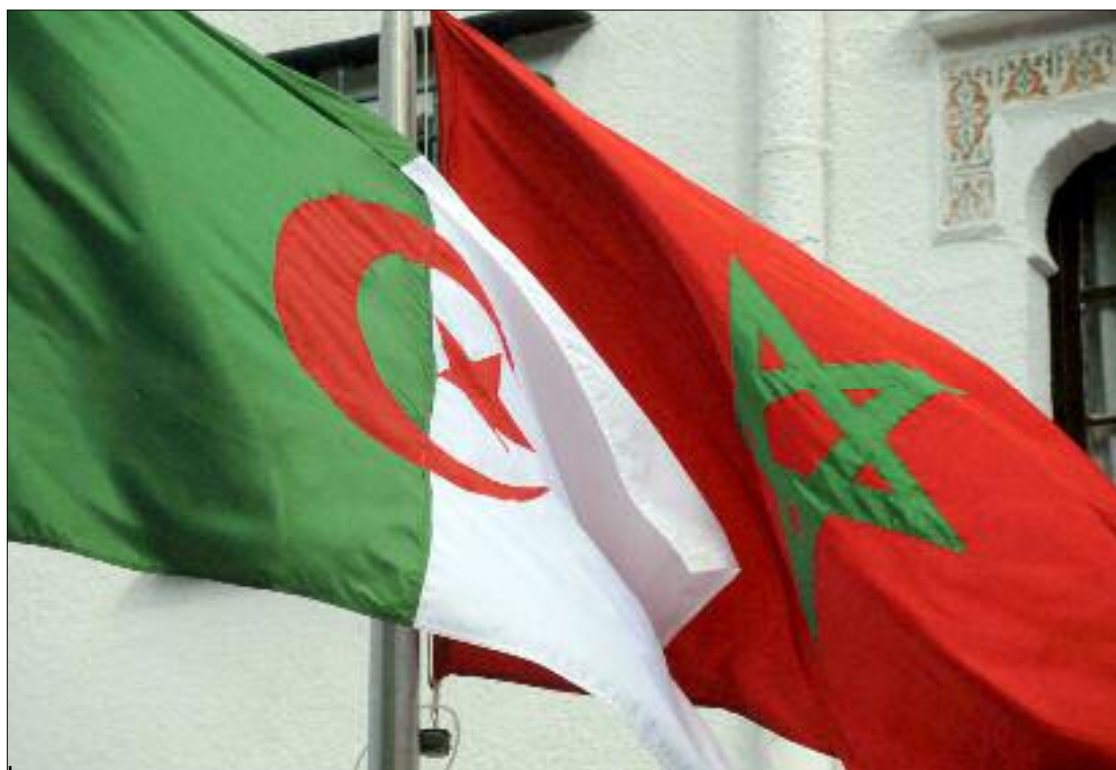
En 1965, le roi Hassan II a envoyé à Israël des enregistrements d'une rencontre cruciale entre les dirigeants arabes où ils discutaient de leur préparation à la guerre contre Israël, note « The Times Of Israel ».

En se fondant sur ces enregistrements, ainsi que d'autres renseignements rassemblés dans les années précédant la guerre, Israël a lancé une frappe préventive au matin du 5 juin 1967, bombardant les aérodromes égyptiens et détruisant presque tous les avions de chasse de l'Egypte, précise ce journal.

Ceci illustre les graves conséquences de la coopération engageant le Maroc et Israël. Le roi Hassan II avait initialement autorisé une équipe commune des renseignements intérieurs et extérieurs israéliens, le Shin Bet et le Mossad, connue sous le nom des « Oiseaux », à occuper un étage entier du luxueux hôtel de Casablanca où se déroulait la conférence. Cependant, craignant que les agents ne soient remarqués par les invités arabes, le roi leur avait demandé de partir à la veille de la conférence, témoin le général israélien.

Le Maroc impose Israël à l'Afrique

Le retour du Maroc à l'Union africaine le 30 janvier 2017 a été décidé en coopération avec Israël. Le rôle du Maroc est de préparer l'adhésion d'Israël. Depuis, Israël a établi des relations diplomatiques avec nombre de pays, après avoir provoqué le génocide au Rwanda, et armé l'armée du Sud du Soudan. Les ONG israéliennes ont pris d'assaut l'Afrique pour espionnage, au nom d'activités humanitaires.



■ De nombreux Juifs qui militent pour la paix ont dénoncé le deal établi entre Israël et le Maroc et qui consiste en la reconnaissance illégale de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental occupé. (Photo : DR)

Jeudi dernier, l'ambassadeur d'Israël en Éthiopie a soumis la charte d'Israël en tant que membre observateur à l'Union africaine. Là encore, le Maroc a apporté la contribution pour imposer Israël. Le Maroc avait déjà tenté d'accéder au chef d'Etat-major des pays membres du comité d'Etat-major opérationnel conjoint, CEMOC, au profit d'Israël, et espionner les pays du Sahel pour Israël.

L'Algérie a, à juste titre, empêché la tentative du Maroc. Ce pays n'avait aucun droit d'adhérer à ce comité d'Etat-major qui dépend de l'Union africaine. Le Maroc n'avait, à l'époque, pas rejoint l'organisation panafricaine. En outre, le Maroc ne peut pas être du CEMOC puisque n'a pas de territoires au Sahel. Les territoires du Sahel occupés par le Maroc sont ceux du Sahara Occidental colonisé. L'Algérie a empêché l'espionnage des pays de la région par le Maroc qui a espionné la Ligue arabe au profit d'Israël.

Le Maroc recourt au mensonge en accusant, à tort bien sûr, le Front Polisario de coopération avec Daech. Le but du Maroc est d'obtenir la classification du Front Polisario comme organisation terroriste par la communauté internationale qui n'a pas été dupe et a refusé l'initiative du Maroc.

La guerre des sables

La coopération entre le Maroc et Israël, pays colonisateurs, ne date pas d'aujourd'hui. En 1963, Israël a soutenu le Maroc dans la guerre des sables. L'Algérie venait d'obtenir son indépendance après la guerre de libération contre le colonialisme français, lorsque le Maroc attaqua l'Algérie pour l'accaparement de villes d'Algérie, dont Tindouf. En 2008 et dans un livre préfacé

par un ancien chef du Mossad, Ephraïm Halévy, publié en hébreu par les éditions Matar, révèle les liens étroits entre Israël et le Maroc.

Le journaliste auteur de l'œuvre rapporte que le chef du Mossad de l'époque, Meir Amit, doté d'un faux passeport, a rencontré à Marrakech le roi Hassan II pour lui déclarer : « Nous pouvons, et nous voulons vous aider. » Le souverain alaouite a accepté l'offre israélienne. Ainsi, des instructeurs de l'armée israélienne ont ensuite entraîné des officiers marocains, formés des aviateurs, organisé ses services secrets, surveillé la construction de la barrière entre le Maroc et l'Algérie, vendu des armes, y compris des chars AMX-13 français, et équipé des embarcations de pêche avec des radars pour les transformer en gardes-côtes. Malgré le soutien d'Israël, le Maroc n'a pas pu remporter la guerre imposée à l'Algérie.

ONG israéliennes en Afrique

Depuis les années 2000, Israël a mobilisé de nombreuses organisations prétendues non gouvernementales, ONG. Le but est d'imposer l'Etat hébreu en Afrique.

En 2011, et tandis que la sécheresse frappait le Nord du Kenya, l'organisation d'aide aux réfugiés israélienne envisageait de livrer de la nourriture et d'autres denrées essentielles aux 100.000 résidents du camp de réfugiés de Kakuma.

L'une des nombreuses ONG qui cherche à améliorer les conditions de vie des Kenyans en important la technologie et l'expertise israéliennes. Leur travail est rendu possible par les relations amicales qu'entretiennent depuis longtemps Israël et le Kenya, ainsi que par la relative stabilité politique et économique

du pays, note la presse d'Israël qui ne cite pas le travail d'espionnage réalisé par l'Etat hébreu. En 2019, une ONG israélienne Innovation Africa a été l'une des lauréats du prix InnoDip. Avec la coopération du Maroc, Israël a investi dans les conditions sociales très difficiles auxquelles les populations locales sont confrontées. La même méthode utilisée par les terroristes d'AQMI et de Daech pour recruter parmi les populations en difficultés.

Les terroristes qui se présentaient comme étant bienfaiteurs pour ces populations, prônent les discours radicaux pour recruter les « djihadistes ».

Israël exploite la détresse de ces populations pour imposer sa présence dans la région et recruter les espions. « Nairobi est un centre international pour le développement de l'Afrique de l'Est », explique Gilad Milo, le fondateur d'Israel for Africa, une ONG basée au Kenya qui enseigne aux jeunes comment cultiver en se servant des technologies israéliennes. « Ça nous permet d'être en Tanzanie, en Ouganda, en Ethiopie, et le Burundi.

C'est un très bon creuset d'idées », note-t-il. Une offensive tous azimuts d'Israël en Afrique avec la coopération du Maroc. Le but est de mettre l'Algérie mal à l'aise. Israël participe désormais aux travaux de l'Union africaine, en tant que membre observateur. Certes, Israël n'a pas le droit au vote, mais participe aux activités de l'Union africaine et espionner. Israël a déjà fait ça avec la Ligue arabe avec la coopération du Maroc.

La connivence Israël-Maroc est motivée par la détermination de ces pays à poursuivre la colonisation de la Palestine et du Sahara occidental et lutter contre

CONFÉRENCE

Reconnaissance

L'INESG célèbre le 226ème anniversaire des relations algéro-américaines

L'Institut national des études de stratégie globale (INESG) a célébré, mercredi passé à Alger, le 226ème anniversaire des relations historiques algéro-américaines, en mettant la lumière sur l'époque s'étalant entre 1795-1830.

Lors d'une conférence intitulée "226 années des relations algéro-américaines: 1795-1830", l'historien et écrivain Ali Tablit a évoqué le premier contact entre l'Algérie et les colonies britanniques, qui fut en 1680, mettant en avant les bonnes relations liant alors l'Algérie et la Grande-Bretagne.

M. Tablit a longuement abordé plusieurs haltes historiques, dont la question des prisonniers américains et l'équipage de leurs navires entre 1785-1816, les correspondances diplomatiques entre les deys d'Algérie et les présidents américains durant la période 1793-1817 et la reconnaissance par l'Algérie de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique le 5 septembre 1795.

Le conférencier a également évoqué la rupture des relations consulaires algéro-américaines en 1812 et le rôle de la Suède dans leur rétablissement ainsi que la déclaration de guerre américaine contre l'Algérie en 1815, soulignant que les relations entre les deux pays se sont stabilisées entre 1816 jusqu'à 1830, soit avant l'occupation française.

Les traités signés entre l'Algérie, les pays européens et les Etats Unis ont été passés en revue par l'historien Tablit qui en a cité 49 avec le Portugal, la France, l'Allemagne, la Hollande, l'Italie, l'Autriche, la Hongrie, la Suède, le Danemark et les Etats Unis, tous collectés par lui en deux parties après des années de recherche.

Agence



les pays qui, à l'instar de l'Algérie, militent pour l'indépendance des peuples. De nombreux Juifs qui militent pour la paix ont dénoncé le deal établi entre Israël et le Maroc et qui consiste en la reconnaissance illégale de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental occupé, en contrepartie du soutien d'Israël au Maroc contre l'Algérie.

Sofiane Abi

INFO EXPRESS

Accidents de la route en zones urbaines

Onze morts et 393 blessés en une semaine

Onze (11) personnes ont trouvé la mort et 393 autres ont été blessées dans 326 accidents de la route survenus en zones urbaines durant la période allant du 7 au 13 septembre en cours, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Le bilan fait état d'une hausse dans le nombre des accidents (+38) et celui des blessés (+46) et des décès (07), précise la même source. Selon les données présentées, le facteur humain demeure «la principale cause de ces accidents (+95%)», en raison du non-respect du code de la route, notamment la distance de sécurité, l'excès de vitesse, la fatigue, le manque de concentration, entre autres facteurs liés à l'état des véhicules, ajoute la même source. La DGSN appelle les usagers de la voie publique à la prudence et à la vigilance et au respect du code de la route, rappelant aux citoyens les numéros, vert 1548 et de secours 17 mis à leur disposition 24h/24.

CRA

Des aides au profit des sinistrés des derniers incendies à Boumerdès

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a accordé des aides comprenant des denrées alimentaires, des couvertures et des articles scolaires, aux familles sinistrées des derniers incendies dans la wilaya de Boumerdès. Dans une déclaration à la presse, la présidente du CRA, Saïda Benhabibès a indiqué que ces aides «consistent en 300 colis alimentaires, 200 couvertures et en 100 trousseaux scolaires comprenant des articles scolaires nécessaires». A cet égard, Mme Benhabibès a affirmé que le CRA vise, à travers la fourniture de ces aides, à «transmettre le message d'amour et de solidarité avec ces familles sinistrées, et ce, dans le cadre de la solidarité et de la cohésion sociale et du soutien des Pouvoirs publics en telles circonstances». Mme Benhabibès a ajouté que cette opération intervient dans le cadre de «la série des aides consentie par le CRA au profit des familles sinistrées des derniers incendies», annonçant d'autres aides «les prochains jours» aux sinistrés des derniers incendies dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Enseignement supérieur

Des étudiants boursiers au Royaume-Uni en état de «manquement au contrat de formation»

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a affirmé, jeudi, que les étudiants boursiers au Royaume-Uni dans le cadre du programme national exceptionnel des promotions 2014-2015 et 2015-2016 étaient considérés en état de «manquement au contrat de formation», rappelant qu'une invitation leur a été adressée pour rentrer en Algérie en raison de l'extinction de la durée de la bourse.

Dans un communiqué, le ministère a rappelé «avoir mobilisé des moyens financiers colossaux couvrant les frais de la durée de formation pour que ces étudiants puissent bénéficier d'une formation dans un pays avec des capacités scientifiques élevées notamment en langue anglaise», soulignant qu'«une invitation leur a été adressée pour rentrer en Algérie dès l'extinction de la durée de la bourse, conformément au contenu du contrat de formation signé avec le ministè-



ère de l'Enseignement supérieur». Après avoir indiqué qu'il a respecté «les clauses du contrat», le ministère a précisé que ces étudiants boursiers sont considérés en état de «manquement au contrat de formation», notamment l'article 3, suite à quoi l'instance d'origine réserve le droit de résilier unilatéralement le contrat de formation car les bénéficiaires ont manqué à leurs obligations contractuelles.

Le ministère tient à informer ces étudiants qu'«ils ont bénéficié de la durée totale de la formation et exceptionnellement de la prolongation de leurs bourses sur décision du comité des experts scientifiques». Ce faisant, ils avaient «bénéficié d'une bourse d'une durée de quatre ans au lieu de trois ans qui est la durée normale pour préparer la thèse de doctorat au Royaume Uni», a ajouté le ministère.

INFO EXPRESS

Enseignement de la langue amazighe Le ministère de l'Éducation tranche

La place de l'enseignement de la langue amazighe à l'école algérienne est au centre d'une polémique. Une circulaire du ministère de l'Éducation nationale n° 1394 du 14 août en cours portant organisation exceptionnelle des élèves des trois paliers d'enseignement, y compris le volet enseignement de la matière tamazight, a provoqué la colère des enseignants de cette langue et les critiques des syndicats de l'éducation. Le 28 août dernier, la Coordination nationale des inspecteurs de la langue amazighe (CNILA) a adressé un courrier au ministère de l'Éducation nationale, en dénonçant une «volonté de confinement de cette matière scolaire dans un moment pédagogique marginal». Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a reçu, mardi dernier, au siège du ministère, le Secrétaire général du Haut Commissariat à l'amazighité, El Hachemi Assad et une délégation de membres du Secrétariat général, en présence des cadres de l'administration centrale, a indiqué hier mercredi le ministère dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

Afrique

Le nombre de cas de Covid-19 approche 8,1 millions

Le nombre total de cas positifs confirmés de Covid-19 en Afrique s'est élevé jeudi après-midi à 8.096.504, a rapporté le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). Selon cette agence de l'Union africaine (UA) spécialisée dans les services de santé, la

pandémie a causé à ce jour 204.821 décès dans les pays membres du bloc, tandis que 7.409.626 patients ont guéri de cette maladie sur ce continent. L'Afrique du Sud, le Maroc, la Tunisie, la Libye et l'Éthiopie figurent parmi les pays africains qui comptent le plus de cas sur

ce continent, selon le CDC Afrique. L'Afrique australe est la région la plus touchée en termes de nombre de cas, suivie par les régions du Nord et de l'Est du continent, tandis que l'Afrique centrale est la région la moins affectée du continent, selon le CDC Afrique.

Fête de l'indépendance : un concours national pour la conception du logo du 60e anniversaire

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit a annoncé, jeudi, l'organisation d'un concours national pour la conception du logo du 60e anniversaire de la fête de l'indépendance, (5 juillet 1962/5 juillet 2022).

«Dans le cadre des préparatifs des festivités commémorant le 60e anniversaire de la fête de l'indépendance, le ministère des Moudjahidine et des

Ayants-droit annonce l'organisation d'un concours pour la conception du logo de cette fête nationale», précise le ministère.

S'agissant des conditions de participation à ce concours, ouvert aux infographes (concepteurs de logos), le ministère a cité notamment, la justification d'un âge de plus de 18 ans, jouir de la nationalité algérienne, et le respect de toutes les clauses

du règlement intérieur téléchargeable sur le site officiel du ministère des Moudjahidine. Devant représenter «une symbolique historique et des significations de l'édification de l'Algérie», le logo à concevoir doit également partir d'un concept original, ajoute le ministère qui a relevé la nécessité pour la participant de joindre une fiche descriptive du logo détaillant la philoso-

phie, la description, les couleurs et les caractères graphiques utilisés. Les œuvres réalisées au titre de ce concours seront sélectionnées par un jury spécialisé, sachant que la récompense financière consentie au lauréat est estimée à 300.000 DA, pour peu que le ministère de tutelle conserve la propriété de l'œuvre retenue, la liberté de son exploitation et de l'adapter.

SOS

Homme, âgé de 32 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 06 74 48 82 94

40 ème jour

Les familles Yazid et Bentoudja font part du 40ème jour où nous a quittés à jamais notre très cher et regretté père, frère, beau-frère et cousin

YAZID Djamel

En cette douloureuse circonstance, sa femme Lila, son fils Mohamed, sa fille Meriem, ses soeurs, ainsi que tous ceux qui l'ont connu et aimé pour sa gentillesse, sa bonté et sa générosité d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.

Repose en paix très cher Djamel et puisse

Allah Le Tout-Puissant l'accueillir en Son Vaste Paradis

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Bir Lahlou

La RASD condamne «les tentatives désespérées» visant à ternir l'image du combat du peuple sahraoui



■ Après le Pérou, la Bolivie rétablit ses relations diplomatiques avec la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

Dans un communiqué rendu public, jeudi, le ministère sahraoui de l'Information a condamné «les tentatives d'utiliser abusivement le nom «al-Sahraoui» médiatiquement relayé, pour laisser entendre qu'il existe une relation directe» entre le chef de l'organisation terroriste de l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS), Adnan Abou Walid et le peuple sahraoui et sa lutte nationale légitime pour la liberté et l'indépendance. Qualifiant ces tentatives médiatiques de «désespérées», le ministère a réaffirmé «les positions indéfectibles de la République sahraouie et ses efforts incessants en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transfrontalier dans la région».

Des médias marocains et français ont rapporté, jeudi, la nouvelle de la mort du dénommé Adnan Abou Walid, chef de l'organisation dite «EIGS», en lui collant l'étiquette de «sahraoui» devant son nom.

La République sahraouie a affirmé que «le peuple sahraoui et le front Polisario depuis sa création à ce jour en tant que mouvement de libération national responsable, misent sur le combat du peuple sahraoui de manière propre et saine et dans le cadre du droit international et humanitaire, car cela émane de son choix conscient, permanent et stratégique à ne tolérer aucun acte susceptible d'attenter à ce principe sacré». Le dénommé Adnan Abou Walid, ajoute la même

La République sahraouie a condamné dans les «termes les plus forts» les tentatives des médias marocains et de ses relais médiatiques en France visant à ternir l'image du combat menée par le peuple sahraoui en l'associant calomnieusement à des organisations terroristes.

source, «est le produit direct d'un contexte d'occupation barbare dont subit une grande partie de notre territoire national». «Le rôle négatif du Royaume marocain,

dans toutes les catégories du crime organisé en inondant la région par la drogue et en constituant des alliances entre ses trafiquants est les groupes terroristes dans la

région, est manifeste et documenté par tous les centres internationaux et les agences spécialisées», souligne la même source. La République sahraouie a réitéré que «le peuple sahraoui poursuivra son combat national légitime avec toutes ses forces dans le cadre du droit inaliénable garanti par le droit international à l'autodétermination et à l'indépendance».

Agence

L'Association des amis de la RASD alerte sur la situation périlleuse de la militante Sultana Khaya

L'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD) a alerté, jeudi passé, sur la situation périlleuse à laquelle fait face la militante sahraouie Sultana Khaya, assignée à résidence avec sa famille depuis plus de neuf mois.

«Le 1er septembre, avec ses deux sœurs, Sultana a fait faire un test antigénique. Si Louara est testée négative, Sultana et Oum Almouminin Buta sont testées toutes les deux positives à la Covid-19. Les symptômes avaient commencé plusieurs jours avant, et ils ne cessent depuis de s'aggraver», note l'association dans un communiqué, faisant savoir que, «dès le soir du 2 septembre, Sultana a dû renoncer à brandir le drapeau sahraoui sur le toit de la maison».

Selon l'AARASD, «tout laisse à penser que Sultana et sa

sœur ont contracté le virus à l'occasion du raid des agents marocains, la nuit du 22 août, quand ces derniers ont appliqué sur leur bouche et leur nez pendant plusieurs minutes un chiffon imbibé d'un liquide inconnu et leur ont dit : «vous ne tiendrez pas le coup plus de 10 jours».

L'association présidée par Régine Villemont précise que, cette «agression fut le seul contact de la famille avec l'extérieur ces dernières semaines d'août», saluant la «grande force» dont témoigne Sultana Khaya. «Cette résistance s'inscrit dans la longue durée de l'occupation. Cette rage impuissante qui menace une femme et sa famille, est dans la droite ligne de 46 ans de violences : disparitions forcées des années 70-80, procès à charge depuis 1990 et toujours l'interdiction de

toute expression publique contraire» à la prétendue souveraineté du Maroc le Sahara occidental, dénonce AARASD.

Face à ce constat alarmant, l'association, basée à Paris, estime que c'est aux soutiens et camarades de combat de Sultana Khaya ainsi qu'aux défenseurs des droits humains, «de lancer une alerte et de dire haut et fort tout ce que cette femme courageuse risque».

L'association rappelle, en outre, la lettre envoyée le 3 septembre par le secrétaire général du Front Polisario et président de la République arabe sahraouie démocratique, Brahim Ghali au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres pour souligner que «la situation de Sultana Sid Brahim Khaya et de sa famille dont la vie est en danger, s'aggrave de jour en jour».

Agence

Madrid

Désignation d'un émissaire au Sahara occidental, une opportunité pour organiser un référendum

Le représentant du Front Polisario en Espagne, Abdallah Laarabi considère que la nomination prévue de Staffan de Mistura en tant que nouvel émissaire pour le Sahara occidental constitue une nouvelle opportunité à saisir par l'ONU pour accorder au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination à travers l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental. Dans une déclaration à l'agence Europa Press, Abdallah Laarabi a indiqué que «la nomination prévue de Staffan de Mistura constitue une nouvelle opportunité à saisir par l'ONU pour accorder au peuple sahraoui le droit d'exprimer ses aspirations à travers un référendum d'autodétermination». «Il s'agit là d'une nouvelle tentative pour relancer le processus de paix en Syrie, une fonction précédemment occupée par l'Algérien Lakhdar Brahimi, qui a démissionné en mai et avant lui par Kofi Annan. Possédant deux nationalités, italienne et suédoise, le diplomate, 74 ans, cumule quatre décennies d'expérience à l'ONU, dans les zones touchées par le conflit aussi bien que dans les agences humanitaires. L'ancien médiateur a déjà offert ses bons offices en Irak et en Afghanistan où il a servi en tant que chef des missions de l'ONU dans ces deux pays.

l'inertie de la communauté internationale qui a contribué à l'échec de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) dans l'accomplissement de sa principale mission pour laquelle elle a été créée en 1991".

Pour rappel, le futur émissaire proposé par Guterres pour relancer le processus de paix au Sahara Occidental, à l'arrêt depuis 2019, a été nommé en 2014 envoyé spécial sur la crise en Syrie. De Mistura a eu à assumer le rôle de facilitateur pour les pourparlers de paix en Syrie, une fonction précédemment occupée par l'Algérien Lakhdar Brahimi, qui a démissionné en mai et avant lui par Kofi Annan. Possédant deux nationalités, italienne et suédoise, le diplomate, 74 ans, cumule quatre décennies d'expérience à l'ONU, dans les zones touchées par le conflit aussi bien que dans les agences humanitaires. L'ancien médiateur a déjà offert ses bons offices en Irak et en Afghanistan où il a servi en tant que chef des missions de l'ONU dans ces deux pays.

Agence



■ Abdallah Laarabi, représentant du Front Polisario en Espagne.

Diplomatie

La Bolivie rétablit ses relations avec la RASD

Le ministère des Affaires étrangères de Bolivie a exprimé jeudi sa volonté de renforcer ses «relations diplomatiques» avec la République arabe sahraouie démocratique (RASD), précisant que la suspension des relations entre les deux pays en 2020 ne reflétait pas l'engagement de la Bolivie dans la lutte contre le colonialisme. Dans un communiqué diffusé suite à la visite, à La Paz, du ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, le ministère bolivien a réaffirmé son engagement à renforcer les relations diplomatiques avec la RASD entretenues depuis 1982 et interrompues le 2 janvier 2020. La diplomatie bolivienne explique, que la «décision inconsiderée (de rupture des relations) a été prise (à

l'époque de la présidente) Jeanine Anez, poursuivie pour génocide, et ne reflète pas l'engagement universel de lutte contre le colonialisme et la préservation de la paix, traditionnellement soutenue par l'Etat bolivien».

«La Bolivie maintient son engagement à continuer de travailler avec le gouvernement de la République arabe sahraouie afin de renforcer les relations d'amitié, de respect, de solidarité et de coopération», ajoute le ministère.

Il s'agit d'une nouvelle victoire pour la cause sahraouie, puisque cette décision s'ajoute à celle du Pérou qui a annoncé, le 9 septembre courant, le rétablissement des relations diplomatiques avec la République sahraouie, après 12 ans de suspension.

Agence

contribution

Urgence d'une nouvelle gouvernance

L'inflation galopante avec l'accélération de la détérioration du pouvoir d'achat, risque de déstabiliser le pays

En ce XXI^e siècle, une Nation n'étant forte que par son économie et l'adhésion de sa population, pourtant les potentialités, et elles sont énormes, pour surmonter la situation actuelle et faire de l'Algérie un pays pivot un de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine

1.- S'agissant d'un problème aussi complexe que celui de l'inflation, il me semble utile de préciser que qu'une analyse objective doit tenir compte de la structure et des particularités de l'économie à laquelle ils sont appliqués, les aspects de structures de l'économie internationale, de l'économie interne résultant de l'option de la stratégie de développement économique, aux schémas de consommation générés en son sein pour des raisons historiques, d'influences socioculturelles et aux composantes des différentes forces sociales pour s'approprier une fraction du revenu national. L'inflation atteint un niveau intolérable durant ce dernier semestre 2021, plus de 50% pour les fruits et légumes dont la pomme de terre, la laitue à 200 dinars le kg, certains produits alimentaires locaux et légumes secs importés, le prix de la viande de mouton dépassant les 1 700 dinars, celui du bœuf 2 000 dinars le kg, le foie à 3 500/4 000 dinars le kg, étant inaccessible au revenu moyen, le manger du pauvre la sardine plus de 800 dinars le kg pour ne pas parler d'autres poissons entre 2 000/3 000 dinars le kg, le poulet plus de 400 dinars le kg, entre 50/100% pour certains biens durables, et pièces détachées et voitures d'occasion, une parmi d'autres, des explications des nombreux accidents, assistant à une pénurie de certains médicaments, en plus des factures d'électricité, de l'eau, du loyer pour certains ménages, on peut se demander comment un ménage avec entre 30 000/50 000 dinars peut-il survivre surtout s'il vit seul en dehors de la cellule familiale qui par le passé grâce au revenu familial servait de tampon social ? Mais attention à la vision populiste : doubler ou tripler les salaires sans contreparties productives entraîne une dérive inflationniste, un taux supérieur à 20% qui pénalise surtout les couches les plus défavorisées, l'inflation jouant comme redistribution au profit des revenus spéculatifs. Ce blocage est lié à la gouvernance car selon les données officielles, le taux d'inflation cumulé entre 2000/2021 qui n'a pas été réactualisé depuis 2011, approche 100% entre 2000/2021 et on peut pondérer aisément à 50% donnant une détérioration du pouvoir d'achat d'environ 150% durant cette période. Nous assistons à une concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière où un fait nouveau, une partie de la classe moyenne commence à disparaître graduellement et à rejoindre la classe pauvre. L'action louable au profit des zones d'ombre serait un épiphénomène face à la détérioration du pouvoir d'achat de la majorité de la société. Les tensions sociales, tant qu'il y a la rente, sont atténuées artificiellement grâce aux recettes des hydro-

→ Le gouvernement doit agir vite et très vite, pour éviter d'inévitables tensions sociales qui se répercutent sur la sécurité nationale. Loin des bureaux climatisés, nos bureaucrates, qui se livrent à des discours d'autosatisfaction, qu'ils aillent faire le marché et rouler avec leurs propres voitures, devant mettre fin à ce carnaval des importations de voitures, pour constater les prix exorbitants des réparations, la voiture n'étant pas un luxe du fait de la déficience des moyens de transport et la situation économique et sociale est préoccupante.

carbures qui permettent des subventions et transferts sociaux représentant 23,7% du budget général de l'Etat et 9,4% du PIB pour l'exercice 2021, mais mal gérés et mal ciblés, qui ne profitent pas aux plus démunis. Dossier politique éminemment sensible avec des impacts socio-économiques, la mise en place de subventions ciblées suppose, à la fois, un système d'information fiable posant la difficulté de l'intégration de la sphère informelle (revenus informels) et une large concertation sociale pour éviter des remous sociaux qui ont des incidences politiques et sécuritaires. Quant aux caisses de retraites, véritable bombe à retardement, pour 2020, les perceptions ont atteint les 762 milliards de dinars et les dépenses dépassent les 1.400 milliards DA avec un déficit observé de l'ordre de 640 milliards DA avec une prévision de 700 milliards de dinars 2021. Pour environ 3,3 millions de retraités fin 2020 et le ratio de nombre de travailleurs cotisants pour un retraité est actuellement à 2/1 alors que la norme pour garantir la viabilité d'un système de retraite est d'au moins cinq actifs cotisants pour un retraité.

2.-Je recense cinq raisons au processus inflationniste intimement liées. Premièrement, la faiblesse de la gouvernance, l'absence de mécanismes de régulation d'ensemble, la responsabilité ne relevant pas seulement du Ministère du commerce, les actions punitives étant limitées, les lois économiques étant insensibles au slogans politiques, processus accélérée par le manque de coordination entre certains ministères. Deuxièmement, la faiblesse du taux de croissance, résultant de la faiblesse de la production et de la productivité, l'Algérie selon le rapport de l'OCDE dépensant deux fois plus pour avoir deux fois moins d'impacts en référence au pays similaires. Sur les 2,9 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures annoncées par le ministère du Commerce, sans analyser la structure, les produits manufacturés et alimentaires dont le sucre représentent pour les huit premiers mois 2021, environ 600 millions de dollars, 80% étant des dérivés d'hydrocarbures et des produits semi-finis devant pour avoir la balance devises nette pour l'Algérie soustraire les matières premières importées en devises et les exonéra-

tions fiscales. Cela découle de la non-proportionnalité entre les dépenses monétaires et leur impact renvoyant à la corruption via les surfacturations, pour exemple une entrée en devises de plus de 1000 milliards de dollars entre 2000/2019 et une importation de biens et services environ 935 milliards de dollars pour une croissance dérisoire en moyenne annuelle de 2/3% alors qu'elle aurait dû dépasser 9/10% et pour 2020 une sortie de devises de 200 milliards de dollars pour une croissance négative de moins 6% espérant 3% pour 2021 mais un taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente ainsi 3% rapporté à un taux négatif de 6% donne entre 0-1% largement inférieur à la pression démographique, plus de 44 millions d'habitants au 01 janvier 2021, où il faut pour réduire les tensions sociales créer 350 000/400 000 emplois productifs par an, non des emplois rente, qui s'ajoute au taux de chômage actuel. L'amélioration du solde de la balance commerciale n'est pas significative dans cette conjoncture actuelle car on ne peut tout restreindre, quitte à étouffer tout l'appareil productif qui selon les organisations patronales fonctionne à peine à 50% quitte à aller vers une implosion sociale avec un taux de chômage qui avoisine 15% en 2021, mais beaucoup plus élevé si l'on pondère par les emplois improductifs et touchant particulièrement les diplômés. En cas de baisse drastique des réserves de change entre 10/15 milliards de dollars, contre 48 milliards de dollars fin 2020, 44 entre avril/mai 2021 et 194 milliards de dollars le 01 janvier 2014 qui tiennent la cotation du dinar algérien à plus de 70%, la Banque d'Algérie sera contrainte de dévaluer le dinar officiel à environ 200/220 dinars un euro avec une envolée du cours sur le marché parallèle qui fluctue en fonction du taux d'inflation d'environ 300 dinars un euro minimum.

Troisièmement, la dévaluation du dinar qui influe sur le prix international des produits importés finis, semi finis et équipements, 85% des matières premières des entreprises publiques et privées étant importées, le taux d'intégration ne dépassant pas 15%. Le prix final au consommateur est amplifié par la dévaluation drastique du dinar qui est passé de 76/80 dinars un dollar vers les années 2000/2004 et à 136,3867 dinars un dol-

lar et 161,2601 dinars un euro le 16 septembre 2021, avec un cotation sur le marché parallèle malgré la fermeture des frontières dépassant les 210 dinars un euro. La loi de Finances 2021 prévoit, pour 2022, 149,32 DA pour 1 USD et pour 2023 verrait donc la dévaluation de la monnaie nationale se poursuivre avec 156,72 dinars un dollar ce qui rend sceptiques les investisseurs créateur de valeur ajoutée à moyen terme, face tant à l'instabilité juridique que monétaire, spéculer étant plus rentable que réaliser un projet. Cette dévaluation permet d'augmenter artificiellement la fiscalité hydrocarbures (reconversion des exportation hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation des produits importés (équipements), matières premières, biens finaux, montant accentué par la taxe à la douane s'appliquant à la valeur dinar, étant supportée en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité. L'effet d'anticipation d'une dévaluation rampante du dinar a un effet négatif sur toutes les sphères économiques et sociales dont le taux d'intérêt des banques qui devraient le relever de plusieurs points, s'ajustant aux taux d'inflation réel, freinant à terme le taux d'investissement à valeur ajoutée et par la déthésaurisation des ménages qui mettent face à la détérioration de leur pouvoir d'achat des montants importants sur le marché, alimentant l'inflation, plaçant leur capital-argent dans l'immobilier, l'achat d'or ou de devises fortes pour se prémunir contre l'inflation.

Quatrièmement, les effets du financement non conventionnel qui se manifestent qu'au bout de deux à trois ans. Les gouvernements précédents avaient amendé l'article 45 de la loi sur la monnaie et le crédit en recourant à la planche à billets, sans introduire, comme je l'ai suggéré, l'institutionnalisation dans cette loi, d'un comité de surveillance, composé d'experts indépendants, pour éviter toute dérive. Outre la couverture des besoins du Trésor, le financement non conventionnel était destiné au remboursement de la dette publique interne, notamment les titres de l'Emprunt national pour la croissance, levé en 2016, ainsi que les titres émis en contrepartie du rachat de la dette bancaire de Sonelgaz et ceux émis au profit de Sonatrach, en compensation du différentiel sur les prix des carburants importés et de l'eau dessalée. Sur les 6 556,2 milliards (mds) de dinars mobilisés jusqu'en janvier 2019 par le Trésor public auprès de la Banque d'Algérie, dans le cadre du financement non conventionnel, un reliquat de 610,7 mds de dinars restait à consommer d'ici à la fin 2019.

(Suite et fin)

D' Abderrahmane Mebtoul
Professeur des universités

INFO EXPRESS

Echauffourée à Tissemsilt Sept arrestations et 4 blessés par armes blanches

Les éléments de la Sûreté de la wilaya de Tissemsilt ont procédé à l'arrestation de sept (7) individus impliqués dans une affaire d'échauffourée sur la voie publique ayant fait quatre blessés par armes blanches, a-t-on appris vendredi de ce corps constitué.

Un communiqué de la Sûreté de wilaya a annoncé l'arrestation, cette semaine, de sept personnes impliquées dans une affaire d'échauffourée sur la voie publique ayant fait quatre blessés par armes blanches qui ont été pris en charge au niveau des UMC de l'établissement hospitalier du chef-lieu de la wilaya.

Les mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République du tribunal de Tissemsilt qui a ordonné leur mise en détention, a-t-on ajouté de même source.

Agence

Projet «Saffronfood»

La wilaya de Tizi-Ouzou concernée en premier lieu

Une trentaine de safranières réparties sur plusieurs wilayas du territoire national, sont ciblées par le projet Prima «Saffronfood», qui vise à promouvoir la production de safran biologique à travers six pays, dont l'Algérie, a-t-on appris, vendredi, des concernés.

Selon le responsable de la communication à l'Association nationale des producteurs de Safran (ANPS), Amir Beladel, le projet «Saffronfood», coordonné par l'Espagne et lancé cette année à travers six pays qui sont l'Algérie, l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal, vise à améliorer quantitativement et qualitativement la production du Safran Biologique, grâce à l'apport de la science. Une trentaine de safranières biologiques, membres de l'ANPS, réparties sur le territoire national (Nord, Est, Ouest et Sud), à raison d'une à deux safranières par wilaya, et de 17 pour Tizi-Ouzou, région montagneuse qui, de par son relief, dispose de plusieurs microclimats (différentes altitudes, mer), participent à ce projet, a-t-on ajouté de même source. Dans le cadre de ce projet, il a été procédé, jeudi dernier, à l'installation d'un système d'irrigation intelligent conçu par le Centre de recherche scientifiques et Technique sur les Régions Arides (CRSTRA) de Biskra, au niveau de la safranière-pilote de M. Beladel, sise au village El Ainsar dans la localité de Draa El Mizan, au sud-ouest de Tizi-



Ouzou, a-t-on appris de ce safranier. Ce système d'irrigation intelligent, breveté par la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) du ministère de l'Enseignement supérieure et de la recherche scientifique, permet d'obtenir des paramètres climatiques en calculant, entre autres, le taux d'humidité au sol, la température de l'air et la lumière. Dotés d'électrovannes il va gérer le système du goutte à goutte pour irriguer la parcelle, a expliqué M. Beladel. Selon ce même producteur, 9 autres safranières de Tizi-Ouzou vont bénéficier d'enregistreurs de paramètres climatiques pour obtenir les données de chaque région, qui seront transmises directement au CRSTRA, pour étude. Pour les 7 safra-

nières restantes (sur les 17 de la Tizi-Ouzou qui participent au projet) il sera procédé à des analyses du sol et du safran produit, gratuitement, pour connaître la qualité et décider si les cultivateurs doivent améliorer leur production, a-t-il indiqué. Chaque wilaya participante va bénéficier d'un projet de recherche du CRSTRA, selon M. Beladel, qui a observé que Saffronfood travaille aussi sur d'autres volets plus techniques, à but médicinal, culinaire et cosmétique, en s'intéressant, notamment, aux produits dérivés et aux composants volatiles du safran. «Cette démarche permettra d'avoir des données

précises sur le comportement des safranières, en fonction du climat et à partir desquelles on pourra améliorer la culture du Safran, le but étant d'augmenter le rendement et la qualité des safranières, tout en restant dans la culture biologique, et de connaître les terres les plus adéquates pour cultiver l'or rouge», a-t-il signalé. Il s'agit d'un travail à long terme avec des appuis scientifiques et une collaboration internationale pour produire un safran biologique qui est très rare et le plus demandé sur le marché mondial et qu'on veut développer en Algérie», a-t-il précisé.

Agence

Relizane

Des opérations d'inspection entamées par la DCP

Le manque d'hygiène, de même que le non-respect de la chaîne de froid par les producteurs et les commerçants détaillants, sont, souvent à l'origine de nombreux cas d'intoxications. Selon notre source, la semaine précédente, des opérations d'inspection ont été menées de manière régulière et inopinée dans les fast-foods, les restaurants et les cafétérias, précise-t-on auprès des services concernés, qui ne manqueront pas d'axer également leurs contrôles vers l'abattage clandestin, de la volaille également. Tous les éléments de la direction du commerce, ont été impliqués dans ce

vaste programme destiné plus particulièrement à la protection du consommateur. Selon notre source, le défaut de respect des règles de conservation et d'hygiène nuit à la santé publique et se traduit par des conséquences socio-économiques graves. C'est pourquoi, tous les moyens ont été mis en exergue pour veiller au respect des règles d'hygiène. «Avec le programme de lutte contre les intoxications alimentaires à travers la wilaya, nous estimons pouvoir éviter toute catastrophe», et ce à travers la multiplication des contrôles, a ajouté notre source.

N.Malik

Annaba

Visite d'inspection de la déléguée nationale à la protection et à la promotion de l'enfance

Les associations et divers acteurs actifs dans les domaines qui concernent la vie de l'enfant «sont appelés à améliorer leurs performances et coordonner les efforts des différents acteurs pour promouvoir la prise en charge de l'enfance à divers niveaux sanitaires, éducatifs, sociaux et psychologiques», a précisé Mme Cherfi, lors d'une visite de terrain, où elle s'est rendue dans des établissements spécialisés dans la prise en charge des enfants dans la wilaya d'Annaba. Elle a ajouté que l'élargissement du réseau de la société civile pour le renforcement des droits de l'enfant, au niveau de l'organe national pour la protection et la promotion de l'enfance, totalisant actuellement 150 associations, permettra à la société civile d'améliorer ses performances dans ce domaine. Mme Cherfi a dans la foulée, relevé que les efforts déployés par les pouvoirs publics pour renforcer l'arsenal juridique garantissant les droits de l'enfant «doivent se concrétiser

La déléguée nationale à la protection et à la promotion de l'enfance, Mme Meriem Cherfi a souligné, jeudi à Annaba, l'importance du rôle de la société civile dans la promotion des droits de l'enfant pour assurer une prise en charge efficace sur le terrain de cette catégorie.

sur le terrain à travers une prise en charge efficace et appropriée de la catégorie enfance». Au cours de sa sortie sur le terrain, Mme Cherfi a visité le foyer pour enfants assistés à la cité Oued Forcha, au chef-lieu de wilaya, et s'est enquis des conditions de prise en charge de cette catégorie d'enfants, ainsi que les mesures prises pour faciliter leur intégration dans le milieu familial. La déléguée nationale s'est également rendue à un jardin d'enfants dans le nouveau pôle urbain, Kalitoussa, dans la commune de

Berrahal, créé dans le cadre d'un investissement privé, où elle a souligné l'importance de consacrer un espace pour les enfants autistes pour assurer les conditions de prise en charge précoce de cette catégorie et faciliter leur intégration dans des classes «ordinaires». A la résidence «Amal» pour l'hébergement des enfants atteints de cancer et leurs familles qui se déplacent pour les soins à Annaba, la déléguée nationale a salué le rôle du travail de solidarité pour alléger les souffrances des patients et de leurs familles grâce à cet investissement caritatif, qui assure 28 chambres en plus de tous les besoins d'hébergement et de restauration des familles des patients. Mme Cherfi a également inspecté les conditions de prise en charge des enfants malades à l'hôpital universitaire pour enfants à Annaba, avant de remettre un quota de 450 cartables pour les enfants des familles nécessiteuses en prévision de la nouvelle rentrée scolaire.

Agence

BRÈVE

In Guezzam

Mise en service d'une nouvelle station de TNT

Une nouvelle station de télédiffusion numérique terrestre (TNT) a été récemment mise en service dans la wilaya frontalière de In Guezzam,

dans le cadre d'une démarche d'élimination des zones d'ombre, indique vendredi un communiqué du ministère de la Communication. Dans le cadre de la stratégie d'élimination des zones d'ombre à travers le pays, une nouvelle station de télédiffusion numérique terrestre (TNT) 50x2 watt a été installée et mise en service le 15 septembre courant dans la wilaya frontalière de In Guezzam», a précisé le ministère. La mise en service de cette station permettra aux habitants de In Guezzam de recevoir les programmes de TNT, ajoute-t-on de même source.

Agence

Recherche

Le stress hydrique au Maghreb (III)

Le Sud, qui couvre environ 62% de la superficie totale du pays, est la région la plus pauvre en termes d'eau de surface et ne dispose que de ressources très irrégulières. Il fournit 190 Mm³/an ou 7% du potentiel total en eau de surface du pays à partir des chotts et du bassin de la Djefara.

Les ressources en eau de surface sont également limitées par l'irrégularité des précipitations entre les mois et les années. De plus, les ressources en eau de surface présentent une très forte variabilité interannuelle, avec un minimum de 780 Mm³/an, comme observé en 1993-1994, et un maximum de 11 000 Mm³/an, comme observé en 1969-1997.

Une mauvaise planification, la rareté des ressources en eau et l'aggravation des effets du changement climatique se sont combinées pour créer une crise de l'eau paralysante en Tunisie, selon des groupes de la société civile.

Les données du ministère de l'agriculture montrent que la quantité totale d'eau disponible dans le pays peut fournir 420 mètres cubes par personne et par an, ce qui en fait un «pays très rare en eau», selon les normes des Nations unies sur l'eau. Les précipitations irrégulières du pays sont accentuées par le changement climatique, avec des périodes de sécheresse et des températures record oscillant entre pluies torrentielles et inondations, selon le ministère de l'agriculture.

Les derniers chiffres du gouvernement révèlent également que les mauvaises infrastructures signifient que dans certaines régions, environ la moitié de l'eau est perdue avant même d'arriver au robinet.

Au cours de la dernière décennie, la Tunisie a obtenu des succès considérables en élargissant l'accès aux services d'eau et d'assainissement, mais des défis demeurent. Selon l'Office national de l'assainissement (ONAS), la croissance de la population urbaine a exercé une pression immense sur les réserves d'eau. Au cours de l'été 2013, la région du Grand Tunis, qui compte 2,5 millions d'habitants, a connu les premières coupures des services d'eau en raison de pénuries. Entre 2012 et 2013, l'utilisation de l'eau a augmenté de 12%, principalement en raison de l'augmentation de la population urbaine de Tunis.

Parallèlement à l'urbanisation, la demande en eau de l'industrie et de l'agriculture augmente. L'augmentation de la demande cumulée de ces trois secteurs est un défi qui ne peut être relevé que par une gestion efficace de l'approvisionnement en eau du pays.

Tout ce qui n'est pas un approvisionnement continu n'est pas une option, car l'eau est un moteur de développement. L'industrie et l'agriculture en ont besoin pour se développer, et il est vital de répondre à leurs besoins dès maintenant pour créer des emplois. Un approvisionnement en eau régulier et durable est un ingrédient essentiel pour une croissance durable.

Historiquement, toutes les anciennes civilisations du monde ont commencé dans des régions disposant de ressources en eau telles que les rivières ou les côtes. Par exemple, la civilisation de la Mésopotamie a débuté à l'Euphrate et au Tigre, celle de la Chine au Huang He et celle de l'Inde à l'Indus. Ce fait montre qu'ils dépendent réellement de l'eau dans leur vie quotidienne. L'eau du fleuve est utilisée pour irriguer les zones agricoles, cuisiner, se laver et autres.

Eaux souterraines :

Les ressources en eau souterraine de la Tunisie sont associées à des aquifères peu profonds et profonds, comprenant à la fois des réserves renouvelables et faiblement renouvelables ou fossiles. Les réserves totales exploitables sont estimées à près de 2 100 Mm³, réparties de manière éparsée sur l'ensemble du pays. Elles se composent de 1 486 Mm³ de ressources renouvelables, représentant environ 69,6 % du potentiel total des eaux souterraines, et de 650 Mm³ de ressources faiblement renouvelables, situées principalement dans le Sud et représentant 30,4% du potentiel total des eaux souterraines.^{xvi}

Les ressources renouvelables en eaux souterraines sont disponibles à 55% dans le nord du pays, 30% dans le centre et 15 % dans le sud du potentiel total de ressources renouvelables en eaux souterraines. Cependant, les aquifères profonds sont plus disponibles dans le sud, avec un potentiel de 58%, et dans une certaine mesure dans le centre et le nord, avec respectivement 24% et 18%.

Dessalement :

Avec ses ressources limitées en énergie et en eau, la Tunisie considère le dessalement comme un moyen de combler le fossé entre l'offre et la demande d'eau dans un cadre de gestion intégrée des ressources en eau, plutôt que comme une solution pour résoudre la pénurie d'eau.

Quelque 110 usines de dessalement ont été construites, principalement pour l'approvisionnement en eau domestique, et ont une capacité d'environ 200.000 mètres cubes par jour (m³/jour).

Le dessalement a été introduit progressivement, même si c'est la seule alternative possible pour la production d'eau douce à usage domestique. Son coût est encore élevé, principalement en raison de l'investissement initial nécessaire et des coûts d'exploitation et de maintenance ultérieurs.

Réutilisation de l'eau :

La réutilisation de l'eau récupérée fait partie intégrante de la stratégie nationale des ressources en eau depuis les années 1990. Au début des années 2000, le ministère de l'agriculture, des ressources en eau et de la pêche a élaboré une stratégie nationale de réutilisation des eaux

usées afin de promouvoir la réutilisation pour l'irrigation agricole et à d'autres fins. Environ 260 Mm³ d'eau ont été traités en 2017, ce qui représente 7% du volume total alloué à l'irrigation et 5% des ressources en eau disponibles. Les principales stations d'épuration des eaux usées sont situées le long de la côte afin de protéger les stations balnéaires et de prévenir la pollution marine. Environ 50% des eaux usées traitées sont produites dans la capitale Tunis et sa banlieue. Actuellement, 119 stations d'épuration sont en service : 110 pour le traitement des eaux usées urbaines, neuf pour les eaux usées industrielles et huit pour les eaux usées rurales. Elles fonctionnent par voie biologique jusqu'à un stade de traitement secondaire, consommant une grande quantité d'énergie. Actuellement, aucun autre traitement n'est effectué en raison de contraintes économiques. Le traitement tertiaire est entrepris à l'échelle pilote.

Plus de 75% des eaux usées traitées ne sont pas encore réutilisées et sont rejetées dans l'environnement pour faire partie du cycle hydrologique, ainsi que les eaux usées des communautés non raccordées au réseau d'égouts. Le volume des eaux usées traitées devrait continuer à augmenter avec l'urbanisation et les efforts de préservation de l'environnement. Ce volume constitue environ 10% des ressources en eau souterraine disponibles et pourrait être utilisé pour recharger certains aquifères dans les zones d'irrigation où le décuvert des eaux souterraines provoque l'intrusion d'eau salée dans les aquifères côtiers.

La Tunisie a relevé le défi en adoptant un ensemble de politiques visant à rationaliser l'utilisation de l'eau et à moderniser son réseau de distribution. Le gouvernement et la compagnie nationale des eaux, connue sous l'acronyme SONEDE (Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux), ont lancé le Programme national d'investissement pour la sécurité de l'eau afin de garantir des services d'eau ininterrompus au cours de la prochaine décennie, malgré la croissance rapide de la demande et l'impact négatif du changement climatique. En mettant l'accent sur l'amélioration des infrastructures et des politiques de gestion saine, la Tunisie a non seulement atteint l'un des taux d'accès aux services d'eau et d'assainissement les plus élevés parmi les pays à revenu intermédiaire de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, mais elle continue à investir et à s'adapter pour répondre à la demande croissante.

La Banque mondiale est depuis longtemps partenaire de la Tunisie pour soutenir ses efforts visant à préserver et à mieux gérer ses ressources en eau. La Banque a fourni à la fois une assistance technique et un soutien financier pour toute une série de projets liés à l'eau

Conclusion :

Alors que les communautés mondiales s'efforcent de répondre à la combinaison de la croissance démo-

graphique, de la sécheresse et des pénuries d'eau, le dessalement s'avère être la meilleure solution au problème. Jusqu'à récemment, le dessalement était utilisé presque exclusivement par les pays désertiques riches, comme l'Arabie saoudite, Israël, les Émirats arabes unis, Oman, Qatar, etc. Aujourd'hui, le besoin d'un approvisionnement supplémentaire en eau devient critique dans de nombreuses autres régions du monde, comme l'Australie et le Brésil, dans toutes les régions du monde. Il existe actuellement plus de 17.000 usines de dessalement actives dans 150 pays, et cette capacité mondiale devrait doubler au cours de la prochaine décennie. Le monde ne peut que bénéficier de la poursuite du dessalement pour lutter contre la pénurie d'eau dans le monde.

Les pays de la région du Maghreb : Le Maroc, l'Algérie et la Tunisie ont des situations différentes en ce qui concerne l'eau. Chaque pays a des caractéristiques propres en matière de ressources en eau et un historique de la gestion de l'eau. Ils partagent un certain nombre de similitudes qui constituent une bonne base de généralisation. En effet, la rareté de l'eau devient un sérieux problème qui affecte le développement de ces pays. La croissance démographique et l'urbanisation, l'industrialisation et le tourisme, la diminution des précipitations et la fréquence accrue des sécheresses augmentent la pression sur les ressources. Les modes d'utilisation et les prélèvements d'eau actuels ne sont pas durables. Les trois pays n'ont donc pas le choix. Ils doivent faire une rupture décisive avec les politiques et les pratiques de gestion du passé pour adopter une approche globale du secteur de l'eau qui soit économiquement, socialement et écologiquement durable.

La situation de vulnérabilité aux fluctuations des précipitations devrait s'aggraver d'ici 2030 et 2050 en raison du changement climatique prévu, qui entraînera une augmentation des conditions d'aridité et de stress hydrique.

Les premières études disponibles au Maroc, en Algérie et en Tunisie indiquent que sans méthodes d'adaptation, le changement climatique aura des impacts négatifs sur le développement de l'agriculture : baisse de la productivité, baisse des revenus, mais aussi augmentation du risque agricole ou modification des équilibres territoriaux.

Dans les années à venir, la manière dont les états du Maghreb réagiront au stress hydrique et dont ils combleront le fossé entre les citoyens ayant accès à l'eau potable et ceux qui en sont privés, aura une incidence sur la légitimité des gouvernements et la stabilité sociale.

Il sera essentiel de s'adapter aux réalités du changement climatique, de mobiliser des acteurs extérieurs pour financer ces projets et de renforcer l'expertise locale.

(Suite et fin)

Docteur Mohammed Chatatou

«TANDEM MEDIA AWARDS»

CONCOURS DE L'UE OUVERT AUX JOURNALISTES ET AUX ARTISTES

L'Union européenne (UE) lance à travers le programme «EU Neighbours South», le concours «Tandem Media Awards», dans sa première édition dédiée à la Culture et aux candidats de neuf pays méditerranéens dont l'Algérie, annoncent les organisateurs sur la page Facebook de l'UE. Ouvert aux journalistes, étudiants en journalisme et aux artistes issus d'Algérie, Palestine, Tunisie, Libye, Liban, Jordanie, Syrie, Egypte et Maroc, ce concours repose sur l'idée d'une collaboration à deux (binôme) qui aura à fournir des contenus médiatiques innovants autour des différentes thématiques en lien avec la Culture.

Lors de cette première édition placée sous le slogan «Speak up culture!», trois tandems seront récompensés: journaliste homme-femme, journaliste professionnel et étudiant en journalisme et le binôme journaliste-artiste.

Les duos de candidats auront à produire un contenu journalistique commun sur différents supports, (article print, article web, émission TV, émission radio, capsule vidéo, reportage télévisé, reportage radio, reportage photo, podcast ou encore bande dessinée).

Les lauréats seront invités à assister à la cérémonie de remise des prix, prévue en décembre 2021 et bénéficieront d'une récompense financière et d'un voyage de presse culturel au cours de l'année 2022.

La date limite de soumission des travaux proposés au concours étant fixée au 14 novembre 2021, «EU Neighbours South» met à la disposition des postulants sur ce site web, le règlement intérieur et toutes les informations et documents de participation nécessaires.

Les organisateurs rappellent que les contenus proposés doivent être «de préférence lié à un projet ou une initiative culturelle financés par l'UE dans la région du voisinage Sud de l'Union européenne».

R.C.

OPÉRA D'ALGER

AUDITIONS POUR LA SÉLECTION DE MUSICIENS ET DE CHORISTES

L'Opéra d'Alger «Boualem Bessaïah» a annoncé, jeudi, l'organisation du 20 au 24 septembre courant, d'auditions nationales en vue de la sélection de musiciens et de chanteurs issus de l'Institut national supérieur de musique (INSM), les conservatoires, les IRFM (Institut national de formation musicale d'Alger) et annexes à travers le territoire national. «Dans le cadre de la réorganisation et la redynamisation de ses effectifs (l'orchestre et Chœur Symphonique), l'Opéra d'Alger «Boualem Bessaïah» organise des auditions du 20 au 24 septembre 2021, en direction des musiciens issus des instituts de musique, tels que l'INSM, les conservatoires et les IRFM et annexes à travers le territoire national ainsi que les musiciens activant au paysage artistique professionnel algérien», lit-on dans un communiqué posté sur la page Facebook de l'Opéra d'Alger.

R.C.

«Hirak et propagande médiatique en contexte postcolonial» Essai critique sur le discours des médias français



«Cet essai jette un regard critique sur la propagande médiatique visant à déformer la réalité algérienne. Il éclaire en retour l'intérêt porté, par les autorités algériennes, à la guerre de quatrième génération - comprenant la manipulation des médias - destinée à déstabiliser les Etats qui ne s'inscrivent pas dans les logiques des puissances et lobbys néocoloniaux et impérialistes», explique le chercheur dans cet ouvrage qui vient de paraître aux éditions de l'ANEP.

Dans l'avant-propos de cet essai, le chercheur note que depuis 2019, l'Algérie a connu plusieurs changements politiques via des élections «qui, si elles n'ont pas mobilisé beaucoup d'électeurs, se sont néanmoins déroulées de manière transparente» et «l'armée n'a pas été utilisée pour réprimer la population algérienne, ni d'autres populations d'ailleurs» et «les seuls militaires morts dans leur mission l'ont été en sauvant des citoyens lors des incendies survenus au mois d'août 2021 en Kabylie».

→ «Hirak et propagande médiatique en contexte postcolonial» est un essai critique écrit par l'anthropologue et chercheur Yazid Ben Hounet qui analyse l'attention portée notamment par les médias français à ce mouvement, et dont le discours s'inscrit dans des «relations d'hégémonie et de domination (coloniale et postcoloniale) qu'ils tentent de prolonger».

Développant son argumentaire, l'auteur relève que sur la même période (2019-2021), «la France, septième puissance militaire du monde, en opération dans plusieurs pays -dont le rapport Duclert (2021) a mis en avant le rôle d'appui dans le génocide au Rwanda, soutenait militairement encore le dictateur tchadien Idriss Déby (mort en 2021)».

En métropole et dans les territoires ultra-marins, le mouvement social des Gilets jaunes faisait l'objet d'«une des répressions les plus féroces depuis 1962» et au Maroc, «une bonne partie de l'armée demeurait employée à occuper illégalement le Sahara occidental et à y réprimer les populations locales», alors qu'Israël «utilisait encore son armée pour

maintenir son occupation coloniale, mettre au pas les Palestiniens et bombarder Ghaza de manière répétée», a souligné l'auteur. Curieusement, dans les médias mainstream français, notamment, observe Yazid Ben Hounet, l'Algérie est toujours dépeinte comme «une dictature ou un régime militaire», alors que dans ces médias «il est à peine permis de s'inquiéter de la dérive autoritaire de la France», le Maroc est encore présenté, en particulier dans Le Monde, comme un ami de la France, «à l'inquiétante régression autoritaire» - pas encore un régime autoritaire donc, et Israël est, bien entendu, toujours la seule démocratie au Proche-Orient». Dans la préface de l'ouvrage, le ministre de la Communi-

cation, Ammar Belhimer, dénonce l'action déstabilisatrice de certaines ONG étrangères et leurs relais médiatiques, dont l'objectif concernant l'Algérie est «on ne peut plus clair: éloigner l'Armée nationale populaire de son rôle historique naturel de protection de l'Etat-nation - seul garant de la souveraineté nationale, du progrès et de la justice sociale».

«Les relais internes de ces ONG feignent d'ignorer qu'aucun des pays ayant emprunté la voie du processus constituant issu des laboratoires atlantistes n'est sorti indemne de l'effondrement de l'Etat national, de la partition territoriale et de la guerre civile», met en garde Ammar Belhimer. Yazid Ben Hounet est anthropologue, chercheur au Centre national de recherche scientifique et membre du Laboratoire d'anthropologie sociale (CNRS - Collège de France - EHESS). Il est docteur de l'Ecole des Hautes études en sciences sociales (Paris).

R.C.

Vincent van Gogh

Un dessin inédit exposé à Amsterdam

→ Un vieil homme usé et triste, vouté et assis sur une chaise : ce dessin du peintre Vincent van Gogh découvert dans une collection privée néerlandaise où il était conservé depuis plus de 100 ans a été présenté pour la première fois au public jeudi au musée Van Gogh d'Amsterdam.

«C'est la première fois que ce dessin sort au grand jour. Il n'avait jamais été exposé nulle part», s'est félicité auprès de l'AFP un spécialiste du musée, Teio Meedendorp. «Il provient d'une collection privée néerlandaise où il est resté très longtemps et c'est la toute première fois qu'on peut le voir», a-t-il ajouté.

Il s'agit d'une petite étude au crayon réalisée en novembre 1882, Etude pour un paysan usé, dans la période néerlandaise de ses débuts, méconnue, qui suscite un intérêt croissant.

Un vieux paysan assis sur une chaise

Les propriétaires du dessin, une famille néerlandaise qui l'avait acheté en 1910, avait sollicité le musée pour l'authentifier après appel lancé aux collectionneurs privés pour enrichir

la base de données numériques et l'inventaire du musée. Des experts ont confirmé que c'était bien une nouvelle oeuvre à inscrire à l'actif de Van Gogh, un événement «assez rare», selon la directrice du musée, Emilie Gordenker. «Nous sommes fiers de partager ce dessin des débuts et son histoire avec nos visiteurs», a-t-elle ajouté. Le dessin sera visible jusqu'au 2 janvier, après quoi il retournera à la famille qui l'a prêté et qui a préféré garder l'anonymat.

Il représente un vieux paysan vouté assis sur une chaise en bois, se tenant la tête à deux mains. Le musée possédait déjà un autre dessin similaire dans ses collections, sous le titre de Paysan usé.

Conservé pendant plus d'un siècle dans la même famille Grâce aux lettres envoyées par Van Gogh à son frère bien-aimé Theo, les experts se doutaient qu'il y avait eu une deuxième version du Paysan Usé mais sans savoir si ce dessin existait encore. Le découvrir a été «une totale surprise» et «un coup de chance», souligne Teio Meedendorp. Ces deux dessins font partie

d'une série de «centaines et centaines» d'esquisses faites par Van Gogh à l'époque où il vivait à La Haye et se formait comme marchand d'art.

L'enquête pour authentifier le dessin a été facilitée par le fait qu'il n'avait jamais quitté le giron de la même famille, passant d'une génération à l'autre, après avoir été acheté en 1910 chez un collectionneur connu, Henk Bremmer.

La qualité du papier, le type de crayon de charpentier, la solution d'eau et de lait pour fixer le dessin et les traces caractéristiques de la façon dont l'artiste accrochait son papier sur sa table à dessin ont apporté des éléments de preuve supplémentaires.

Le musée Van Gogh abrite aussi une célèbre lithographie dans la même veine, appelée La Porte de l'Eternité ou Vieil homme dans la peine. L'homme représenté sur le dessin est Jacobus Zuyderland, 72 ans alors, et qui a vécu finalement plus vieux que l'artiste, qui s'est suicidé en 1890 à l'âge de 37 ans. Van Gogh a dessiné son modèle plus de 40 fois.

Franceinfo Culture et Agences

Bekhloufi Kaddour

Le footballeur qui a forcé le respect des Monégasques

→ Ils demeureront inoubliables les footballeurs moudjahiddines de la noble cause. Ils étaient en tout et pour tout trente deux joueurs professionnels qui ont tout abandonné, l'argent, leur carrière footballistique, leurs familles : ils ont répondu présent à l'appel de la patrie et Bekhloufi Kaddour en fait partie...

Bekhloufi Kaddour est un footballeur algérien qui a vu le jour le 7 juin 1934 dans la ville d'Oran. Il est très connu, que ce soit en Algérie ou en France, pour avoir fait ses débuts à El Bahia et pour avoir joué pour le club du Vieux Rocher, celui de l'AS Monaco, un club de football idolâtré par la grande famille royale du Prince Rainier et de la Princesse Grace Kelly.

Lors d'une rencontre de football avec le stade de Reims, ce fut une totale réussite pour Bekhloufi Kaddour qui a été l'auteur de l'unique but de la partie. Un but d'anthologie qui avait charmé la famille royale. Le Prince Rainier et la Princesse Grace Kelly avaient tenu à descendre en personne pour féliciter Bekhloufi Kaddour. Une chose est sûre, durant son parcours de footballeur, il était l'animateur, le rigolo aux grandes blagues, le réconciliateur au sein du groupe et c'est ce qui fait dire à un de nos confrères de la ville d'Oran «à l'instar de tous les enfants de son âge, Kaddour a été attiré très tôt par le football, et la proximité de la «plaine» de Sidi Hasni ne pouvait qu'affirmer son talent. Plus fort que ses camarades de jeu, il ne pouvait passer inaperçu, surtout à cette époque où les entraîneurs et dirigeants allaient dénicher les oiseaux rares.

En fait, le CALO et l'AS Marine n'ont constitué que des étapes du long parcours de Bekhloufi. La première proposition est venue d'Espagne, de Valence plus précisément. «Contacté par un ancien footballeur espagnol qui avait exercé son talent à Oran, Kaddour allait rejoindre la péninsule ibérique lorsqu'il reçut une lettre expédiée par Freedman de l'AS Monaco». «Entre Spania Khalia et la Côte d'Azur, il n'y avait pas photo. Et pourtant, j'ai pris conseil auprès de Ahmed Firoud qui connaît bien cette région, et également auprès de Boudjellal qui avait effectué deux tentatives à Monaco et à



Les exploits de Bekhloufi ont fait lever le Rainier et Kelly de leurs sièges.

(Photo > D. R.)

Cannes», précisera Bekhloufi. Les tests sont concluants et Kaddour effectue deux tournées, une en Corse et une en Allemagne, où il confirme sa classe. «En rencontres officielles, j'ai eu le tract. Figurez-vous que j'ai joué ailier droit à la place de Michel Hidalgo pour mon premier match ! Contre l'OL à Lyon. On me titularise au poste d'ailier gauche et je marque le but de la victoire. Ensuite, à Monaco, contre le grand Stade de Reims, ce fut une grande réussite avec un but applaudi par le Prince Rainier et la Princesse Grace Kelly qui ont tenu à me voir. Ce sont des moments inoubliables», narre-t-il. Et pourtant, son destin allait changer avant la constitution de l'équipe du FLN. Après quatre années de gloire en Tunisie, au Moyen-Orient, en Europe de l'Est, au Vietnam et en Chine, Kaddour reprend du service à l'USM Bel-Abbès, avant de rentrer à Oran où il opte pour l'ASM. Ensuite, ce sera l'USM Sétif. Comme entraîneur, il a pris en charge de nombreuses équipes, de la nationale Une jusqu'aux clubs de paliers inférieurs. Le plus important pour lui, c'était de rester dans le monde du football, celui qu'il connaît le mieux, et qui est finalement sa seconde famille.

Le débat... Et puisqu'il le faut, ouvrons le débat. En 1958, notre confrère Bessol Ahmed, qui évoluait comme poussin à l'ASMO (Marine oranaise, club des bas quartiers du port) et qui, avant d'embrasser une carrière de journaliste, a réalisé un reportage sur Bekhloufi Kaddour qui était l'entraîneur du NARA. Il avait alors narré une anecdote très significative : «J'ai eu comme éducateur Louis Dossat qui s'occupait également de l'équipe fanion où évoluait notre idole Kaddour. Dossat nous a dit à peu près ceci : 'N'imitiez pas Kaddour, sinon vous abandonneriez très tôt ce sport, car Kaddour est l'homme des exploits individuels, c'est trop difficile à votre âge'. Sachant que Dossat était certainement un très grand entraîneur,

il y a lieu de comprendre la portée de ce jugement».

En effet, Bekhloufi a été un remarquable technicien, spécialiste de la feinte et du petit pont. Il n'était pas professionnel à Monaco, mais il aurait embrassé sans problème cette carrière s'il n'avait pas rallié Tunis le 13 avril 1958 avec les Bentifour, Zitouni, Boubekour et Rouaï. D'ailleurs, au poste d'inter gauche, il a mis à son actif à l'AS Monaco, des exploits qui ont fait lever le Prince Rainier et la Princesse Grace Kelly de leurs sièges. Certains chroniqueurs de l'époque l'ont comparé au Brésilien Yeso Amalfi, un grand artiste du ballon dont les sportifs se souviennent. Bekhloufi n'a jamais fait autre chose que jouer et entraîner dans tous les clubs où il est passé, soit soixante années de bons et loyaux services. Alors que les fêrus de faux procès se font une raison : Bekhloufi Kaddour a été un très grand joueur qui a su s'adapter aux circonstances. D'attaquant à Monaco, il est passé au poste d'arrière gauche au sein de l'équipe du FLN, avant d'évoluer de nouveau en attaque, comme ce fut le cas à Belgrade, avec une éclatante victoire à la clé. A l'ASM comme défenseur latéral, il faisait le spectacle en ridiculisant les ailiers qui osaient s'aventurer de son côté. Sa force ? Ses dons bien évidemment, mais également son amour du football où il s'est extériorisé pleinement. En jouant, il prenait du plaisir, ce qui n'est pas le cas de tous les footballeurs, les féroces tacleurs et les besogneux par exemple. Sa devise aurait pu être celle de certains esprits éclairés du football : «Jouez, prenez du plaisir, les résultats viendront d'eux-mêmes». Pour avoir respecté cette ligne de conduite, Bekhloufi a réalisé un remarquable parcours. Cette locution s'adapte parfaitement au parcours de Kaddour Bekhloufi. Il pensait faire carrière à l'AS Marine. On lui propose Valence et l'Espagne, il atterrit à Monaco où ses débuts sont prometteurs. Etre le coéquipier de stars comme Zitouni, Boubekour,

Bentifour, Hidalgo et Kaebel a dépassé ses espérances. A Paris, Bentifour le met au parfum. L'histoire est en marche et rien ne l'arrêtera. San Remo, Rome, Tunis en deux jours. Un basculement inattendu qui fixe de nouvelles règles. Quatre années de tournées triomphales. Beaucoup de joies et d'inoubliables souvenirs avec l'équipe du FLN. Lorsqu'ils se sont séparés au mois de juin 1962, ils étaient 32 et très unis. Chacun a pris une direction. Hélas, nul n'est immortel. Inexorablement, la Faucheuse obéit à la loi divine. A une certaine époque, Bekhloufi a flirté avec une phobie du temps moderne, celle du téléphone. A chaque sonnerie, l'angoisse le saisit. Généralement, c'est Maouche le communicateur. Kaddour doit se rendre à l'évidence : untel n'est plus. Des larmes coulent sur son visage. C'est dur, très dur. La moitié de cette extraordinaire et inoubliable phalange n'est plus parmi nous. Seuls restent les souvenirs, les articles de presse et les photos jaunies par le temps. La vie continue pourtant. Kaddour est un grand-père heureux car il a marié ses sept enfants. Pendant trois heures, nous l'avons laissé parler. Malgré tous les honneurs, il est resté un homme simple, avec le cœur sur la main. Il estime avoir eu une vie intense grâce au football et grâce aux hommes qu'il a connus. Il croit dur comme fer au renouveau du football national, «pour peu qu'on s'organise car la pâte existe», dira-t-il. Pourquoi un tel optimisme ? Sans doute en raison d'une profonde «complicité» entre l'enfant de St Antoine et le sport roi. C'est que soixante ans de vie commune, ça compte. Il est en paix avec lui-même. Si c'était à refaire, ce serait la même disponibilité, pour l'Algérie et pour le football, ce vieux et fidèle compagnon de route. Repose en paix Kaddour, il s'en va heureux avec la consécration de son pays en Coupe d'Afrique des nations. Les Algériens ne t'oublieront jamais.

Kouider Djuab

EN
DEUX MOTS

CAN-2022 : les dames algériennes se préparent pour le Soudan

La sélection nationale féminine a entamé, mercredi 15 septembre 2021, son premier stage de préparation de la double confrontation contre le Soudan (aller le 20 octobre au stade 5-Juillet 1962), dans le cadre du premier tour des éliminatoires de la CAN Total Energies 2022 qui aura lieu au Maroc. La sélectionneuse nationale, M^{me} Radia Fertoul, a retenu 29 joueuses dont 26 évoluant en France, pour ce stage, le premier qui intervient après le tournoi UNAF 2021 qui a eu lieu en Egypte, et qui durera jusqu'au mardi 21 septembre au stade communal de Rouiba. Lors de la première séance d'entraînement, 21 joueuses étaient déjà au rendez-vous en attendant à ce que l'effectif soit au grand complet ce samedi avec l'arrivée de huit autres joueuses. Dans le programme établi par le staff technique, deux matches d'application sont menu des Verts, le premier face aux U17 du club de Bach Djarah, le vendredi 17 septembre, et le second le lundi 20 contre l'équipe des U16 de l'USM Alger.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs :** Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Championnats d'Afrique de judo

La 43^e édition en mai à Oran

le match à suivre

CAN-2022

Les dames algériennes se préparent pour le Soudan

football

Bekhloufi Kaddour

Le footballeur qui a forcé le respect des Monégasques

Communication dans le foot, pauvre des clubs ?

→ A quelques semaines de la reprise du championnat national, des clubs continuent à négliger l'outil communication au moment même où des malaises mûrissent çà et là. Et pour preuve, la professionnalisation des clubs qui n'est pas encore bien comprise et accuse un retard en matière de gestion.

Le club tarde à se rapprocher du modèle de l'entreprise classique. Pour certain, si la valorisation de la marque du club est désormais devenue un objectif assumé par la plupart, le fait de représenter une entité sportive engendre tout de même certaines spécificités en matière de communication. Personne n'en parle. Personne ou presque, ne semble l'inscrire dans leur organigramme. Pourtant, elle est l'outil indispensable pour la construction d'une grande équipe de football professionnel, sans elle... la majorité des gestionnaires ne jouent pas cette carte, certainement par méconnaissance, alors que dans le quotidien de la gestion du football, il existe bel et bien des similitudes entre les stratégies de communication des entreprises classiques, et celles des clubs de football professionnels.

La Com' fera-t-elle son entrée cette saison ?

La nouvelle saison footballistique va bientôt entrer en scène et personne ne l'évoque pour marquer son intégration dans leur nouveau système de gestion. Pourquoi cette absence de stratégie de communication qui sera « définie et intégrée par tous en interne, avec des objectifs clairement identifiés, aussi bien dans une optique B2B avec les différents partenaires, qu'en B2C avec les supporters du club ». Les footballeurs, entraîneurs et autres directeurs sportifs devraient être aujourd'hui de vrais communicants. On fait attention à ce que l'on dit, à la manière dont on le dit, aux supports sur lesquels on le dit. Sur les plateaux de télé, la communication est vite sortie de



■ Le MCA a choisi de prendre en charge sérieusement le volet communication.

(Photo : D. R.)

son lit pour laisser place à des règlements de comptes entre personnes, oubliant la finalité de la promotion de la marque de leur club. Ce constat étant fait, on peut aisément comprendre que les clubs de football ne disposent pas encore de dispositifs complets qui leur permettent de marquer la différence dans le domaine d'idées neuves et donc d'innovations, au moment où l'attente est de plus en plus forte tant au niveau de l'image que du style d'intervention lorsqu'on est face au micro d'une radio, télé ou d'un journal.

Les clubs se concurrencent-ils ?

Les clubs qui se concurrencent dans différents domaines ne sont pas silencieux lorsqu'il s'agit de dénoncer... mais ne sont pas nombreux à mettre en place des stratégies de Com' pour maintenir le lien, non seulement avec leurs supporters, mais aussi avec leurs partenaires. L'absence de site web, plaque tournante du club au niveau de la majorité des clubs, rend difficile l'exploitation de leur identité. Alors lorsqu'on sait qu'avec les nouvelles technologies numériques et l'internationalisation des échanges

culturels et économiques qui débouchent sur une visibilité et une attractivité toujours plus importante, le football s'est transformé au fil du temps en une véritable industrie commerciale. Selon des experts du monde sportif international « les clubs de football devront de s'adapter et ériger en tant qu'entreprises à part entière. Il n'est alors pas rare de voir des clubs commercialiser des maillots 'rétro', misant sur le côté iconique et symbolique de l'objet, au même titre que l'on peut voir des marques de prêt à porter classiques lancer des collections de vêtements. Le joueur se comporte aussi comme un salarié dans une entreprise à laquelle il ne veut évidemment pas nuire, par crainte pour son avenir et son poste ».

Des cas d'exemples

Un cas de figure « les très grands joueurs, comme le prodige argentin Lionel Messi, ont une vraie entreprise derrière eux pour gérer leur image, leur communication ou encore les contrats publicitaires... » D'autres experts qui se sont exprimés en diverses occasions lors des journées consacrées au

marketing sportif n'ont pas manqué de relever que « le footballeur a généralement une forte présence sur les réseaux sociaux. Twitter, Facebook ou encore Instagram, il anime et gère sa communauté avec parfois l'aide de professionnels de la communication. En bon professionnel, il sait comment désamorcer une bombe ». Enfin, pour paraphraser un expert qui écrivait que le changement le plus notable concerne certainement l'évolution du modèle de financement des clubs. Si ce dernier était principalement basé sur les revenus de billetterie et les subventions, il dépend aujourd'hui en grande partie des revenus commerciaux et des droits de retransmission TV. En conséquence, les clubs ont l'obligation de mettre en place une stratégie de communication définie et intégrée par tous en interne, avec des objectifs clairement identifiés.

H. Hichem

A voir

- EPTV : CRB- Akwa United à 21h
- Amazon Prime Video : PSG-OL à 20h

La Der

Championnats d'Afrique de judo : la 43^e édition en mai à Oran

La 43^e édition des championnats d'Afrique (messieurs/dames) de judo se déroulera du 21 au 24 avril 2022, au palais des congrès de l'hôtel Meridien (Oran), a annoncé vendredi la Fédération algérienne de la discipline (FAJ). Outre ces championnats d'Afrique « seniors », ledit lieu abritera pendant la même période le tournoi d'exhibition « kata », a-t-on encore précisé de même source. Les grands événements sportifs organisés par l'Algérie se déroulent généralement à Alger, mais cette fois, le choix s'est porté sur « El Bahia » essentiellement par rapport aux prochains Jeux méditerranéens, prévus la même année, et dont les épreuves de judo se dérouleront également au palais des congrès de l'hôtel

Meridien. Ainsi, ces championnats d'Afrique « seniors » constitueront une bonne préparation pour les organisateurs, et les mettront dans les conditions du réel avant d'accueillir ce deuxième grand événement sportif de l'année. Les derniers championnats d'Afrique de judo qui ont été organisés par l'Algérie remontent au début de l'année 2000. Il s'agissait de la 22^e édition de cette compétition, abrité par la salle Harcha Hacène (Alger) entre le 9 et le 14 mai 2000. A la fin du tournoi, c'est l'Algérie qui a été sacrée avec 4 or, 3 argent et 3 bronze, devant la Tunisie (3 or, 3 argent et 9 bronze), au moment où l'Egypte avait complété le podium, avec 3 or, 2 argent et 5 bronze.

Le document officiel attribuant à l'Algérie l'organisation de ces 43^e championnats d'Afrique « seniors » de judo en 2022, a été signé par l'ancienne secrétaire d'Etat, chargée du sport d'élite, Salima Souakri, et le président de l'Union africaine de la discipline, le Malgache Randrianasoloniako-Niaiko Siteny. La cérémonie de signature de ce document s'est déroulée en marge des travaux de l'assemblée générale de la Fédération internationale de judo, tenus à Budapest (Hongrie), et au cours desquels Salima Souakri a été élue membre au bureau exécutif, alors que son compatriote Mohamed Meridja a été réélu au sein de cette même structure.